COMMUNE DE MOËSLAINS
Département de la HAUTE MARNE
Canton de SAINT DIZIER
14 rue de la République
52100 MOËSLAINS
Tél. : 03.25.05.40.91
E Mail : mairie-moeslains@orange.fr

MOESLAINS, 22 septembre 2026

Compte- rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 septembre 2026 en mairie de MOESLAINS.

La réunion a débuté à 19 h 00, en présence de :
M. Michel HURSON, maire - M. Laurent MICHEL, 1ier adjoint –
Mme Mathilde BONET 2ième adjointe - M. Michel HINCELIN, 3ième adjoint,
des conseillères municipales :MME Sylvie HENRIONNET - Marie MARION - Anaïs THIRIET -Nadia SIMONET.
et des conseillers municipaux :M. Patrice HENRIONNET - Julien MARCILLET - Sébastien MOUGEL.

Secrétaire de séance : Mathilde BONET.

1°) Approbation du P.V. de la réunion du 03 août 2026.

Le procès- verbal de la réunion du 03 août 2026 est approuvé à l'unanimité par les Membres du Conseil Municipal.

2°) Annulation de la délibération 21/2026 qui attribue 1 500 € à la caisse des écoles.

Le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'annuler la subvention de 1 500 € attribuée à la caisse des écoles afin d'affecter cette somme, à un séjour des enfants du primaire en classe de neige.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'annuler la subvention de 1 500 € attribuée à la caisse des écoles. Le Directeur des écoles reversera cette somme au budget de la commune.

3°) Versement de 1 500 € au centre Culturel Haut Marnais pour le séjour des enfants de l'école primaire de MOESLAINS à un séjour au Grand BORNAND en mars 2027.

Le Maire propose d'affecter une somme de 1 500 € au Centre Culturel Haut Marnais qui va accueillir en classe de neige, les enfants de l'école primaire de MOESLAINS.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de verser 1 500 euros au C.C. Haut Marnais.

4°) Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation et fixation de son taux.

Le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- de fixer les taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation :
 - pour la première année d'imposition à 2 %.
 - à compter de la deuxième année d'imposition à 5%.

5°) Renouvellement de la convention de fourrière animale.

Le Maire rappelle que chaque année le conseil municipal confie le service de fourrière, capture, enlèvement et garde des animaux, à l'entreprise O LOOK TOUTOU à Saint Dizier. Une convention est signée chaque année et celle-ci arrive à échéance.

Les services apportés par cette entreprise ont toujours été de très bonne qualité.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte le tarif fixé à 1€70 HT par habitant.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec O LOOK TOUTOU.

6)Edition d'un journal (le bulletin municipal).

Le maire rappelle que depuis 2014, un journal a été édité chaque fin d'année, relatant la vie des associations, de l'école et des actions menées par le conseil municipal.
Les Membres du Conseil Municipal à l'unanimité souhaitent que la parution de ce journal perdure, et que la publication reste confiée à l'imprimerie A.MERCY de LANGRES.
Notre deuxième Adjointe prend en charge la réalisation avec l'aide de tous les Membres du Conseil Municipal.

7°) Achat de climatiseurs mobiles pour le rafraîchissement des classes à l'école.

Le Maire rappelle que lors du dernier conseil, nous souhaitions consulter les enseignants et d'autre part, nous effectuions des demandes de prix sachant que chaque climatiseur serait pris en charge pour un montant de 400€ par Edf.

Après examen des devis reçus, les Membres du Conseil Municipal ont retenu, la Sté SONEPAR pour l'achat de 7 climatiseurs mobiles au prix de 428€ TTC le climatiseur.

8°) Résultat des appels d'offre pour le chemin piétonnier entre MOESLAINS et VALCOURT.

Le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que lors de la réunion du 30 août 2026, il a été décidé de lancer la procédure de consultation pour la réalisation d'un chemin piétonnier entre MOESLAINS et VALCOURT.

Nous avons reçu trois offres de prix, après analyse et en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont décidé d'attribuer le marché à l'entreprise LOUVEMONT TRAVAUX PUBLIC.

9°) Demande de devis pour le changement de fenêtres à la sacristie de l'église ST NICOLAS.

Le Maire informe les Membres du Conseil du mauvais état des fenêtres de la sacristie de l'église ST NICOLAS.

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de faire établir des devis afin de remplacer les fenêtres.

10°) Embauche d'une personne au service garderie et cantine.

Le Maire informe les Membres du Conseil sur la situation au service garderie et cantine, plus de 30 enfants déjeunent chaque midi, à la cantine, (le restaurant du Virage) trois personnes doivent assurer l'encadrement.

Pour faire face à ce besoin, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'embauche de Mme Micheline VARLET, une heure cinquante par jour de 12h 00 à 13h 30.

11°) Virement de crédit sur l'exercice 2026, régularisation, actif, amortissement, subvention.

Le Maire présente aux Membres du Conseil, les virements de crédit ainsi que les divers mouvements à réaliser.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de procéder aux divers mouvements à réaliser sur le budget de l'exercice.

12°) Questions diverses.

Informations données par le Maire :

- **Cantine BOIS l'ABBESSE.**
 Le restaurant du Virage est fermé du 01 au 10 octobre.
 La restauration des enfants sera assurée à la salle des fêtes par le service restauration du BOIS l'ABBESSE.

- **Repas des seniors**.
 Le samedi 12 décembre à la salle des fêtes de MOESLAINS
- **Piste cyclable**
 Une visite de chantier le 22 septembre à 14 h 30,
 Début des travaux, le 5 octobre.
- **Illuminations de NOEL.**
 Des précisions ont été données à l'entreprise MARTINI pour l'installation des nouvelles illuminations.
- **Vente du tracteur.**
 Deux acheteurs, un tirage au sort sera effectué.
- **Architecte, mission à l'école.**
 Nous attendons le retour des propositions de mission d'étude de faisabilité relative au projet de rénovation.
- **Congrès des Maires à NOGENT,** le samedi 3 octobre. à 9 H 00.
 Laurent MICHEL nous représentera.

Mathilde BONET.

- PANNEAU POCKET est bien arrivé à Moeslains, plus de 120 connexions,
 Pour ceux qui ont des difficultés, d'installation, n'hésitez à venir en mairie, aux permanences, le jeudi matin.
- Le site internet est mis à jour, « Mairie de MOESLAINS ».

Marie MARION.

- Demande la possibilité d'occuper la cour de l'école lors de la brocante.
 Accord des Membres du Conseil Municipal.

Fin de la séance à 21 h 30.

Le Maire,

Michel HURSON.

